

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



REGION DE SEDHIOU
Département de Sédhiou
Arrondissement de Djibabouya

**PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT
(PTI) DE LA COMMUNE DE
SANSAMBA
(2021-2023)**

Août 2020

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	3
1.1. Situation administrative et géographique	3
1.2. Caractéristiques physiques	4
1.2.1. Relief et sols	4
1.2.2. Eléments du climat	5
1.2.3. Ressources en eau	5
1.2.4. Ressources végétales et fauniques	5
1.3. Caractéristiques humaines	6
1.3.1. Historique du peuplement	6
1.3.2. Données démographiques	6
II. VISION ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT	6
III. ACTIONS RETENUES	7

INTRODUCTION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit, jusqu'en 2013, à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ».

Malgré les acquis enregistrés, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat du Sénégal à envisager en 2013 la refondation majeure de l'action territoriale. L'objectif général, visé par cette réforme baptisée « **Acte III de la décentralisation** », est d'« **organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable** ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la suppression de la région en tant que collectivité territoriale et l'érection du département, qui devient une collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice. Elle intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035 et implique l'articulation et la cohérence des documents de planification aux niveaux départemental et communal avec le niveau central.

C'est dans ce contexte que la Commune de Sansamba a élaboré son PDC, dans lequel on retrouve un Plan Triennal d'Investissement (PTI). C'est ce PTI qui est extrait du PDC et présenté ici, avec au préalable un exercice de partage, de confirmation de certaines priorités de développement, voire d'intégration d'autres actions jugées sur-prioritaires. Cet exercice a été financé par le Programme National de Développement Local (PNDL), avec la coordination technique de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), en parfaite synergie avec les autres membres du Comité Technique Régional restreint (CTR).

I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

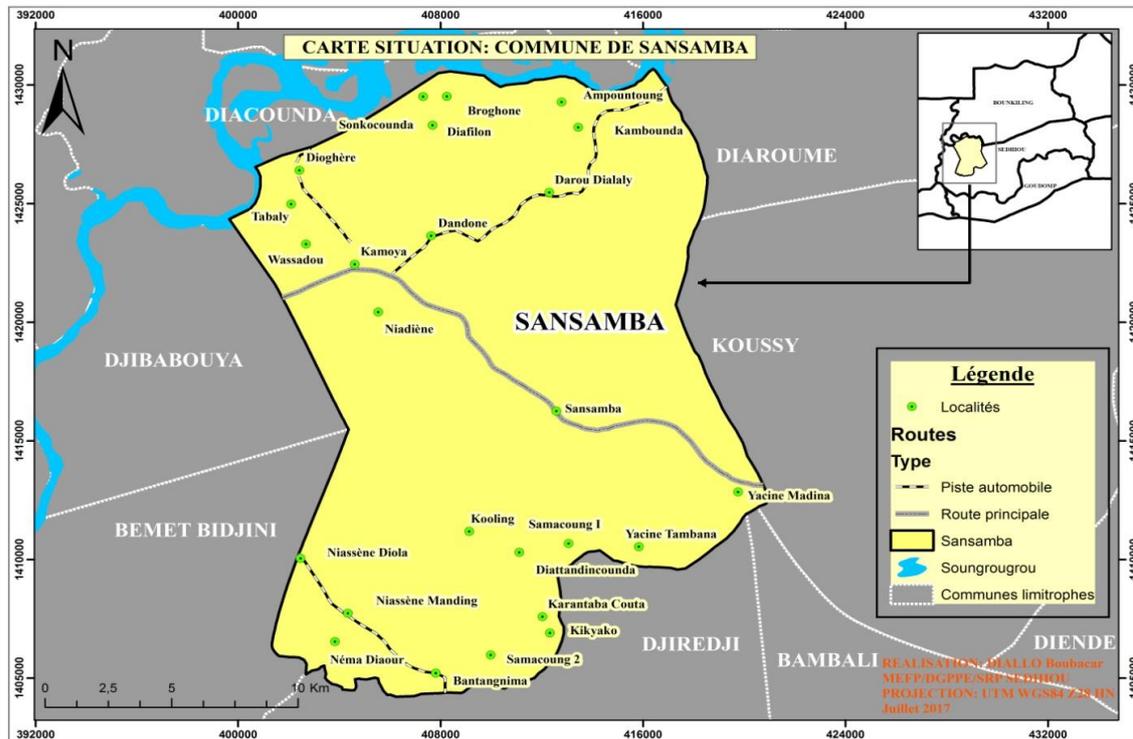
1.1. Situation administrative et géographique

La Commune de Sansamba se situe dans le département de Sédhiou et plus précisément dans l'arrondissement de Djibabouya. Ancienne communauté rurale issue du découpage de la communauté rurale de Marsassoum en 2008, elle est devenue commune en 2014 après la réforme portant « Acte III de la décentralisation ». Sa superficie totale est estimée à 480 km², soit un peu plus de 56% de la superficie de l'arrondissement qui est de 660 km². La Commune de Sansamba est limitée :

- à l'Est par l'arrondissement de Diendé (département de Sédhiou) et la Commune de Diaroumé (département de Bounkiling) ;
- à l'Ouest par les Communes de Djibabouya et Bémet Bidjini (département de Sédhiou) ;

- au Nord par le Soungrougou affluent principal du fleuve Casamance qui le sépare de la Commune de Bona (département de Bounkiling) ; et
- au Sud par la Commune de Djirédji (département de Sédhiou).

Le village de Sansamba, chef-lieu de la Commune, est situé à mi-chemin sur la R 21 / Marsassoum-Sédhiou. Cette route travers la Commune sur environ 20 km.



1.2. Caractéristiques physiques

1.2.1. Relief et sols

Le relief est généralement plat, entrecoupé de quelques dépressions (bas-fonds et vallées) et de plateaux surélevés.

Les principaux types de sols sont :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés situés sur les terres de plateau et favorables aux grandes cultures (arachide, mil, sorgho, maïs, etc.) ;
- les sols ferralitiques moins importants que l'on retrouve dans les bassins versants, aptes aux cultures céréalières et à l'arboriculture ;
- les sols hydro morphes situés dans les vallées et bas-fonds propres à la riziculture ; et
- les sols halomorphes (tannes) rendus incultes par leur salinité et leur acidité.

1.2.2. Eléments du climat

Le climat est de type soudanien caractérisé par une saison sèche et une saison pluvieuse (hivernage) qui durent respectivement 7 mois (novembre à mai) et 5 mois (juin à octobre). Les vents dominants en saison sèche sont l'harmattan et les alizés continentaux alors que les vents de mousson marquent l'avènement de la saison des pluies.

La température moyenne enregistrée tourne autour de 27°C ; les températures minimales sont enregistrées entre décembre et janvier alors celles maximales sont relevées entre avril et mai.

La situation pluviométrique, pour la période considérée (de 2006 à 2015) dans l'Arrondissement de Djibabouya est illustrée dans le tableau ci-dessous.

Tableau sur l'évolution de la pluviométrie dans l'arrondissement de Djibabouya (2006 à 2015)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne
Hauteur d'eau enregistrée (mm)	1053,2	1213,4	1342,2	1059,9	1175,4	1107,2	1485,1	846,6	972	966,3	1011,41
Nombre de jours de pluie	60	49	69	69	71	52	79	53	54	45	60

Source : DRDR Sédhio 2017

1.2.3. Ressources en eau

Les eaux de surface sont essentiellement constituées du Soungrougrou qui se caractérise par une forte salinité, affectant les bas-fonds et entraînant ainsi une réduction des zones rizicultivables.

Les eaux souterraines sont constituées d'une part de la nappe phréatique captée à partir de 12 m et d'autre part du Continental Terminal qui se situe à partir de 200 m.

1.2.4. Ressources végétales et fauniques

Du point de vue des ressources végétales, on distingue différentes formations : la forêt claire et les savanes boisée, arbustive et herbeuse. La commune dispose de trois forêts classées que sont la rôneraie de Diafilon (1 040 ha), celle de Dioghère (1 080 ha - Arrêté de classement n°3693 du 13 juin 1952) ainsi que la forêt classée de Diassing (14.800 ha - Arrêté de classement n°1001 du 11 février 1953).

Dans sa composition, les espèces prédominantes sont : le Caïcédrat (*Khayasenegalensis*), le Vène (*Pteracarpuserinaceus*), le Ditakh (*Detariumsenegalensis*), le Néré (*Parkiabiglobosa*), le Santan (*Dianiellaoliverii*), le Dimb (*Cordilapinnata*), le Rônier (*Borassusflabelifer*), le Baobab

(*Adansoniadigitata*) et le Palmier à huile (*Eleaisguinensis*). Les formations de mangrove tendent à disparaître à cause de la salinité des eaux.

Quant aux ressources fauniques, elles sont assez diversifiées. Les mammifères sont essentiellement constitués des espèces telles que les phacochères, les gazelles et antilopes, les primates (singes) et les hyènes. Chez les oiseaux, on dénombre le gibier à plume (francolins, tourterelles, pintades...), des oiseaux d'eau (grues couronnée...), etc.

Ces ressources sont relativement abondantes et variées mais sont fortement menacées par les feux de brousse, les défrichements irréguliers et l'exploitation clandestine.

1.3. Caractéristiques humaines

1.3.1. Historique du peuplement

La plupart des villages de la Commune de Sansamba s'est constituée entre le milieu du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Toutefois, dès la fin du XVIe siècle, des Mandingues, venus du Pakao, avaient déjà fondé les villages de Kooling, Diassing-Mandina, Diassing -Tambana et Bantangnima. Hormis des raisons mystiques, le choix de ces sites était surtout lié à la clémence de la nature. A cette époque, toute la superficie qui englobe l'actuelle Commune de Sansamba était une zone de forêt dense propice à la chasse avec l'existence d'une faune diversifiée.

Les principales activités des premiers occupants étaient la chasse, la pêche et la cueillette. Ils pratiquaient aussi la riziculture, la récolte du vin de palme et la culture du mil. C'est à partir des années 1910 que l'on va assister progressivement à des modifications très importantes du milieu naturel avec notamment d'une part, la régression de la récolte du vin de palme due à la conversion des Diolas à l'Islam, et d'autre part, l'introduction des cultures de rente, en l'occurrence l'arachide.

1.3.2. Données démographiques

Selon la projection de 2017 de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), sur la base du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013, la population de Sansamba est évaluée à 15736 habitants (8035 hommes et 7701 Femmes). Elle est composée de Mandingues, de Diolas, de Manjacks, de Balantes et de Peuls répartis entre 24 villages et 20 hameaux.

II. VISION ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

La vision de développement de la Commune de Sansamba, partagée par l'ensemble des acteurs territoriaux est :

« SANSAMBA, PILIER DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE L'EMERGENCE ECONOMIQUE ET SOCIAL DU DEPARTEMENT DE SEDHIOU, A L'HORIZON 2022 ».

Pour y arriver, trois axes majeurs ont été déclinés :

AXE 1 : Accroissement de la productivité agricole à travers la modernisation et la promotion des secteurs porteurs de croissance ;

AXE 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base ; et

AXE 3 : Renforcement de capacité des acteurs locaux pour une meilleure performance de la gouvernance locale.

Des actions très ciblées ont été retenues pour aller vers la concrétisation de la vision de développement de la Commune.

III. ACTIONS RETENUES

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
Secteurs sociaux						
SANTE	Construction et équipement de 2 Postes de santé + Logements ICP et Sage-femme	Kamoya; Niassène diola	70000	70000	0	140000
	Acquisition d'une ambulance	Poste de santé de Sansamba	0	20000		20000
	Equipement de 6 cases de santé	Dioghère; Broghone; Kambounda; Sonkocounda; Koling; Niassène manding	3000	3000	3000	9000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Résorption d'abris provisoires + équipement dans un CEM	Niassène diola (4)	17000		17000	34000
	Résorption de 10 abris provisoires (+ équipement) dans les écoles élémentaires	Commune	17000	42500	25500	85000
	Clôture CEM	Niassène diola	0	19000		19000
	Clôture 2 écoles élémentaires	Niassène diola; Diafilon	11000		11000	22000
	Construction et équipement d'un Centre d'éveil communautaire	Sansamba	0	35000		35000
HYDRAULIQUE	Réalisation de forage + équipement en château d'eau	Bronghone	0	200000		200000
	Fonçage de puits modernes	Tabali; Kikyako	9000		9000	18000
ENVIRONNEMENT/ HABITAT/CADRE DE VIE	Construction et équipement d'une unité de transformation de produits locaux	Sansamba	0	20000		20000
	Acquisition d'équipements de lutte contre les feux de brousse	Sansamba	1000	1000	1000	3000
	Clôture cimetièrè	Sansamba (1000 m)	0	13000		13000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
JEUNESSE, SPORTS			0			0
	Clôture de terrains de football	Kamoya	0	15000		15000
	Aménagement de 6 aires de jeux	Niassène manding; Dioghère; Sonkocounda; Diafilon; Yassine mandina; Ampountoung	4000	4000	4000	12000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Mise en place de fonds pour le financement de microprojets	Sansamba	5000	5000	5000	15000
	Construction et équipement d'une Maison de la femme	Sansamba	0	80000		80000
Sous-total secteurs sociaux			137000	527500	75500	740000
Secteurs économiques						
AGRICULTURE/ ARBORICULTURE/ MARAICHAGE	Aménagement de 4 périmètres maraichers villageois avec mini forage + pompe solaire + réservoir + bassins de stockage d'eau	Zones de Dioghère, Kambounda, Sansamba et Niassène diola	18000	36000	18000	72000
	Construction de 5 magasins de stockage de céréales	Sansamba; Kambounda; Niassène manding; Samakoung 1; Dioghère	25000	45000	15000	85000
	Construction d'un grand magasin pour le stockage de noix d'anacarde	Sansamba	0	40000		40000
ELEVAGE	Fonçage de puits pastoraux équipés d'abreuvoirs	Kikyako; Broghone; Dioghère	10000	10000	10000	30000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construction et équipement d'une unité de transformation de lait	Sansamba		18000		18000
	Construction d'une fourrière communale	Sansamba	0	20000		20000
	Construction d'un abattoir	Sansamba	0	2000		2000
CULTURE	Construction et équipement d'un foyer socio-culturel	Sansamba	0	20000		20000
PECHE/AQUACULTURE	Aménagement de quais	Dioghère; Sonkocounda; Kambounda	10000	10000	10000	30000
Sous-total secteurs économiques			63000	201000	53000	317000
Secteurs d'appui à la production						
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Aménagement de psites	Kamoya-Dioghère (7 km); Sansamba-Kambounda (11 km); Sansamba-Kikyako-Bantangnima (15 km); Sansamba-Koling (6 km); Koling-Niassène manding (10 km)	140000	520000	320000	980000
ENERGIE	Electrification avec un courant continu	Localités de la Commune	25000	50000	25000	100000
Sous-total secteurs d'appui à la production			165000	570000	345000	1080000
AUTRES						
GOUVERNANCE	Réhabilitation de l'Hôtel de ville	Sansamba	20000	0	0	20000
	Modernisation de l'état civil	Sansamba	20000			20000
Sous-total autres			40000	0	0	40000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
Total PTI			405000	1298500	473500	2177000

Le coût total du Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Sansamba est de deux milliards cent soixante-dix-sept millions (2.177.000.000) F CFA.